

# Chômage

Des difficultés techniques liées à l'enquête Emploi, ainsi que des divergences entre cette source et d'autres sources sur le chômage (notamment les données de l'ANPE), empêchent d'évaluer précisément l'ampleur de la baisse du chômage depuis un an. En 2007, compte tenu de la vigueur des créations d'emploi (près de 300 000 attendues), une poursuite de la baisse du chômage est en tout état de cause à prévoir.

En janvier 2007, l'Insee a annoncé le report à l'automne du calage annuel de la série mensuelle de chômage sur les données 2006 de l'enquête Emploi, calage traditionnellement effectué chaque année en mars. Les estimations mensuelles de chômage restent donc, dans la période intermédiaire, provisoires. Elles traduisent essentiellement les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Ce caractère provisoire empêche de connaître l'ampleur exacte de la baisse du chômage sur la période récente, constat qui avait déjà été souligné dans la précédente version de la note de conjoncture de mars 2007.

Suite aux éléments déjà mis à disposition du public lors de la réunion de la formation emploi/revenus du Cnis du 8 mars, et en attendant les résultats des travaux méthodologiques qui seront restitués à l'automne 2007, cette fiche fait le point de la situation actuelle.

Au préalable, rappelons brièvement les données du problème. Deux sources permettent de mesurer le «chômage» en France : l'enquête Emploi, qui mesure le nombre de chômeurs selon les concepts internationaux définis par le Bureau international du travail (BIT), et les données de l'ANPE, qui mesurent le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'agence (DEFM). D'autres sources fournissent également des informations sur le chômage, notamment le recensement de la population (RP), qui mesure le chômage «spontané» (chômage ressenti et déclaré par la personne). Le RP n'est pas utilisé pour le suivi du chômage en tant que tel, mais il permet de disposer d'une base de comparaison pour confronter les évolutions issues des autres sources. Depuis 1986, l'Insee publie une série mensuelle qui exploite les informations des deux sources, enquête Emploi et DEFM, afin de tirer parti des avantages de chacune : dans un premier temps, la série mensuelle suit l'évolution des demandeurs d'emploi au mois le mois, afin de bénéficier de la disponibilité rapide des données de

l'ANPE ; dans un second temps, la série est calée sur les résultats de l'enquête Emploi, en moyenne annuelle, puisque ces derniers sont les seuls qui permettent de mesurer tous les types de chômage (inscrit et non inscrit), selon le cadre conceptuel défini par le BIT.

La décision annoncée par l'Insee au premier trimestre de 2007 est justifiée, d'une part, par la divergence anormalement forte entre sources (enquête Emploi, DEFM et recensement) observée en 2006 sur les données d'emploi et de chômage, ce qui en rend la synthèse problématique, et d'autre part par des problèmes techniques qui ont pu affecter l'estimation du chômage dans l'enquête Emploi et qui empêchent pour l'instant d'en valider les résultats. Entre autres, une forte diminution du taux de réponse a été observée en 2006 dans certaines régions, notamment l'Île-de-France. Le diagnostic sur ces problèmes et sur l'estimation du chômage dans l'enquête Emploi nécessite des travaux méthodologiques importants, qui ne pourront être achevés avant l'automne. À cette date seront également connus les résultats de l'enquête de recensement de janvier 2007, ce qui permettra de disposer d'une base de confrontation externe pour juger de l'évolution du chômage.

## Diagnostic méthodologique sur l'enquête Emploi : où en est-on ?

Trois causes principales posent problème pour interpréter les résultats de l'enquête Emploi 2006<sup>(1)</sup>. La première est liée à la marge d'incertitude, due à la méthodologie d'enquête par sondage. Le taux de chômage chaque trimestre est estimé avec un écart-type de 0,2 point, ce qui empêche d'interpréter des variations habituelles d'un trimestre sur l'autre et même des variations faibles d'une année à l'autre. La deuxième est liée à des problèmes structurels, identifiés depuis quelques années, tels que le «biais de rotation». La troisième est liée à la pratique de collecte de l'enquête sur le terrain, et notamment la baisse du taux de réponse dans certaines régions en 2006.

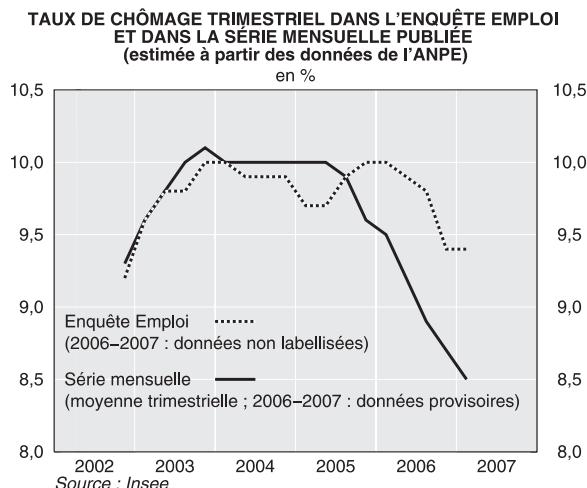
(1) Cf. présentation au Cnis ([http://www.insee.fr/fr/ppp/comm\\_presse/comm/cphc/Formation%20emploi-revenus%20du%20Cnis%20-%208%20mar1.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/cphc/Formation%20emploi-revenus%20du%20Cnis%20-%208%20mar1.pdf))

La première cause est structurelle et liée à la taille de l'échantillon enquêté, qui est restée comparable en 2007 par rapport à 2006. La deuxième pose des problèmes techniques complexes, qui réclament des investissements méthodologiques lourds : aucun résultat ne pourra donc être disponible avant la restitution prévue à l'automne.

En revanche, les efforts accrus sur la collecte de l'enquête Emploi depuis la fin de 2006 ont permis de faire remonter les taux de réponse. Au premier trimestre de 2007, ce dernier est de 84,1 %, 2 points de plus que le taux observé au premier trimestre de 2006 et même meilleur que tous les taux observés un premier trimestre depuis que l'enquête Emploi en continu existe. Par ailleurs, les écarts de taux de réponse entre régions se sont réduits et en Île-de-France, le taux de réponse a progressé de 5,5 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de 2006.

### Que peut-on dire sur le taux de chômage début 2007 ?

Au premier trimestre de 2007, et en attendant la révision des données de l'enquête à l'automne 2007, le taux de chômage s'élèverait à 9,4 % selon l'enquête Emploi (données corrigées des variations saisonnières), soit le même niveau qu'au quatrième trimestre 2006. Ce chiffre est à comparer à 8,5 %, moyenne sur un trimestre de la série publiée chaque fin de mois par l'Insee et qui, sur la période 2006-2007, traduit essentiellement les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (cf. graphique). L'écart constaté en 2006 entre l'enquête Emploi et les données de l'ANPE continue donc de s'accroître début 2007, le chômage restant stable au 1<sup>er</sup> trimestre de 2007 dans l'enquête Emploi, alors qu'il baisse de 0,2 point selon les données de l'ANPE. Rappelons toutefois que, du fait de la marge d'incertitude, les résultats de l'enquête Emploi doivent être analysés en tendance, plutôt qu'en se focalisant sur les évolutions d'un trimestre sur l'autre.



Les travaux méthodologiques engagés par l'Insee visent à estimer dans quelle mesure les résultats provisoires issus de l'enquête Emploi à l'heure actuelle pourraient être biaisés dans l'estimation du taux de chômage. Notons cependant qu'une partie des écarts entre données de l'enquête Emploi et données de l'ANPE peut d'ores et déjà s'expliquer par certains facteurs bien identifiés.

Une source importante d'écart est ainsi constituée par les chômeurs non inscrits, qui représentent environ 20 % de l'ensemble des chômeurs au sens du BIT. Les données de l'enquête Emploi permettent de savoir si un chômeur est inscrit à l'ANPE ou non : le taux d'inscription des chômeurs à l'Agence a diminué régulièrement, d'environ 0,75 point par trimestre, depuis la mi-2005. Ce taux<sup>(2)</sup> serait ainsi passé de 82 % au second trimestre de 2005 à 77 % au premier trimestre de 2007. Ceci explique une partie des écarts entre l'évolution des demandeurs d'emploi à l'ANPE et celle des chômeurs BIT. La baisse du taux d'inscription à l'ANPE des chômeurs pourrait en partie être induite par les réformes de l'indemnisation du chômage, mises en œuvre à partir de 2003, qui entre autres ont réduit la durée d'indemnisation à deux ans, et ont donc conduit à une hausse des fins de droits à partir de l'été 2005.

Une autre source d'écart est liée aux catégories de demandeurs d'emploi. Dans la série mensuelle de chômage publiée, seule l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 hors activité réduite (les «DEFM123HAR») est retenue, car c'est la série conceptuellement la plus proche du chômage au sens du BIT. Or le classement des demandeurs d'emploi dans les diverses catégories par l'ANPE peut évoluer, d'une manière qui n'est pas uniquement et pas systématiquement liée aux évolutions du chômage. Ainsi, la part des DEFM123HAR parmi les inscrits à l'ANPE baisse depuis 2003, étant passée de 68 % à environ 60 % aujourd'hui, alors que la part des chômeurs BIT parmi le total des inscrits reste stable à environ 61 %, au moins jusqu'à la mi-2006. En d'autres termes, l'ampleur de la baisse du nombre de DEFM 123 hors activité réduite serait plus forte que celle du nombre de chômeurs BIT, même si on se restreint pour ces derniers aux seuls chômeurs BIT inscrits à l'ANPE.

Les éléments présentés ci-dessus expliquent donc une partie des écarts observés entre enquête Emploi et données sur les demandeurs d'emploi. Ils n'en expliquent pas la totalité. De plus, ils n'expliquent pas les écarts constatés entre l'enquête Emploi et les enquêtes annuelles de recensement entre début 2004 et début 2005, avant une baisse de 0,4 point entre début 2005 et début 2006. En tout état de cause, les conclusions qu'on peut tirer de ces éléments demeurent partielles et provisoires,

(2) Taux d'inscription à l'ANPE hors dispense de recherche d'emploi.

en attendant que les résultats de la totalité des travaux engagés soient disponibles, à l'automne 2007.

L'incertitude dans laquelle nous nous trouvons encore actuellement rend ainsi problématique une prévision du taux de chômage en fin d'année. C'est la raison pour laquelle on ne trouvera pas dans la présente fiche le tableau de prévisions qui y figure habituellement. La vigueur des créations d'emploi (près de 300 000 attendues) est toutefois telle qu'elle laisse attendre, en tout état de cause, une baisse du chômage en 2007, même si elle interdit d'en évaluer l'ampleur.

À titre d'illustration, avec une hypothèse de hausse de 100 000 personnes pour la croissance de la population active en 2007, correspondant à la

dernière prévision de croissance tendancielle de la population active par l'Insee, mais sous des hypothèses plus faibles sur les effets à court-terme des réformes des retraites, la baisse du chômage atteindrait 200 000 personnes en 2007. Un certain nombre de facteurs introduisent une marge d'incertitude autour de cette hausse (ampleur des effets d'appel que peut exercer sur les inactifs l'amélioration continue du marché de l'emploi ; incertitude inhérente aux exercices de projection des taux d'activité des différentes catégories de population ; incertitudes sur la mesure même de la population active, etc.). À titre d'exemple, si on retenait une hypothèse de glissement de la population active plus élevée ou plus faible de 100 000 personnes, la baisse du chômage pourrait se situer entre 100 000 et 300 000 personnes. ■